

PSC

29 novembre 2023

Liminaire



Le compte à rebours est lancé !

Déclaration Solidaires Finances

Le Gouvernement a décidé de mettre fin au modèle des mutuelles de la Fonction publique (FP) qui couvre les agent.es des Finances, depuis des décennies, en santé et prévoyance en incluant la dépendance. Il a légiféré par ordonnance, s'évitant ainsi tout débat et tout amendement des députés, pour imposer le modèle du « contrat groupe » inspiré de celui existant dans les entreprises pour les salarié.es du privé.

Deux des principaux défauts de ce système ont pu être corrigés grâce aux organisations syndicales de la Fonction publique qui ont obtenu que :

- ✓ le panier de soin ne soit pas fixé au minimum ;
- ✓ les retraité.es puissent adhérer aux mêmes garanties, sans questionnaire de santé.

Pourtant le cadrage de la FP d'État est encore insuffisant pour conserver l'étendue et le niveau de couverture actuel des agent.es des Finances, et il ne favorise pas assez la solidarité intergénérationnelle, familiale et intercatégorielle.

Le travail à accomplir demeure donc énorme pour :

- ✓ sauvegarder le couplage santé et prévoyance pour toutes et tous dès le basculement dans le nouveau système ;
- ✓ améliorer le niveau des remboursements de frais de santé et réduire les restes à charge ;
- ✓ renforcer la compensation des pertes de rémunérations lors des arrêts maladie ;
- ✓ retrouver un niveau juste de solidarités entre les actif.ves et les retraité.es, envers les familles (dès le premier enfant), et aider les agent.es actif.ves et retraité.es aux plus faibles revenus à cotiser.

Les discussions menées depuis plus d'un an aux Finances ont conduit les organisations syndicales représentatives à demander des données pour caractériser la situation actuelle et pour obtenir des ministres de tutelle qu'ils s'engagent à inclure ces spécificités, issues des combats syndicaux, dans le périmètre de la négociation à venir.

Les syndicats membres de la fédération **Solidaires Finances** ont pris connaissance du projet d'accord de méthode amendé, qu'ils ont comparé avec les accords signés depuis parfois plus de six mois dans les autres ministères. Ils ont intégré à leur analyse l'écrit fixant les paroles du ministre lors du CSAM du 17 octobre dernier.

Pour ouvrir la négociation, avec toute la force qui sera nécessaire, les syndicats membres de Solidaires Finances ont décidé, à l'unanimité, de signer l'accord de méthode sur lequel le ministre s'est engagé.

Le mandat est simple à énoncer mais il nécessitera de la combativité, de la technicité et de la ténacité :

- ✓ pour refuser toute régression de la couverture actuelle ;
- ✓ pour améliorer la couverture en santé et prévoyance de toutes et tous.

Voilà le sens de notre signature pour l'ouverture d'une négociation spécifique aux Finances sur la Protection Sociale Complémentaire.

